

MAIRIE DE TOUCY

<p style="text-align: center;">CONSEIL MUNICIPAL DU Mercredi 30 Janvier 2013 A 20 heures 30</p>
--

Convocation du 25 janvier 2013
Affichage du 1^{er} février 2013

Le **30 janvier 2013 à 20 h 30**, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Michel KOTOVTCHIKHINE, Maire.

Présents ou Représentés Messieurs et Mesdames les Conseillers Municipaux :

Michel KOTOVTCHIKHINE, Christophe PIETAK, Alain MOREAU, Gérard GALLET, Chantal RAVERDEAU, Julien DUGAY, Christine PICARD, Marie-Chantal COULON, Hugues COQUELLE, Michèle GAUDIN, Micheline BLOT, Patrice VICART, Didier GOUDROT, Franck CARRASCO, Jean-Pierre HUOT, Marcel ROBIN
Robert GERMAIN par Chantal RAVERDEAU, Bernard SALOMEZ par Marcel ROBIN, Florence TOUZEAU par Gérard GALLET, Robert ITURRALDE par Marie-Chantal COULON.

Absent(s):

Excusé(s) : Jean-Claude BERGEROT, Laurent BONNOTTE, Angélique CHALIER

Secrétaire de séance : Michèle GAUDIN

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 28 novembre 2012. Dans ce compte-rendu, il n'a pas été rapporté l'intervention de Christophe PIETAK concernant le chêne de Mainpou. Il rappelle qu'il avait demandé pourquoi ce chêne a été abattu et à qui il appartient, cet arbre ayant une valeur patrimoniale et marchande. Une enquête sera menée.

Tous les membres présents signent le registre.

ORDRE DU JOUR :

- Travaux voirie : chemin piétonnier.
- Modification du plan d'occupation des sols.
- Aliénation d'une portion de chemin rural au lieudit "Les Bréchots".
- Camping : attribution du contrat de gérance.
- Restauration scolaire : contrat d'analyses microbiologiques et tests de surface.
- Questions diverses.

MAIRIE DE TOUCY

TRAVAUX VOIRIE CHEMIN PIETONNIER - (DE 2013 01)

Vu la commission "voirie-travaux" du 28 janvier 2013 et après avoir entendu Gérard GALLET, Adjoint à la voirie,

Intervention d'Alain MOREAU : il demande quelques précisions sur le tracé du chemin piétonnier (départ et arrivée).

Intervention de Christophe PIETAK : la séparation du chemin piétonnier de la chaussée par une haie de charmille risque d'avoir pour effet de réduire le champ de la route et peut-être devenir plus accidentogène. Des charges supplémentaires seront à prévoir pour l'entretien régulier des végétaux, notamment la taille. Il propose le remplacement de la haie de charmille par des rondinos par exemple.

Franck CARRASCO demande la durée des travaux.

Gérard GALLET, Adjoint à la voirie, répond que le remplacement de la charmille par des rondinos représentera un budget supplémentaire. Il précise que la plantation de végétaux aura au contraire, pour effet de ralentir la circulation. Quant à la durée des travaux, elle sera d'environ 15 jours et débutera par le busage.

Le Conseil Municipal,

DECIDE,

Après débat,

et vote à l'unanimité,

DE retenir l'entreprise EUROVIA pour les travaux de réalisation d'un chemin piétonnier le long de l'Avenue Charles de Gaulle (RD950) pour un montant HT de 65 246.14 € HT.

Ces travaux seront inscrits au budget primitif 2013 en section d'investissement.

Une subvention de 45 000 € au titre des amendes de police a été accordée pour ces travaux.

La réalisation de ce chemin piétonnier se fera en 2 tranches.

Ensuite, Gérard GALLET poursuit son compte rendu de la commission "voirie-travaux" et aborde les projets de voirie pour 2013 (renouvellement d'enduits à la Camionerie VC5, curage de fossés, reprofilage d'enduits). Christophe PIETAK intervient et demande quand pensera-t-on aux travaux de voirie en ville après ceux de la campagne.

D'autres suggestions pour 2013 : travaux cimetière et trottoirs en ville (Marie-Chantal COULON).

L'Adjoint à la voirie a également prévu le changement de 3 poteaux d'incendie.

Mr le Maire demande une visite de tous les poteaux et bouche d'incendie avec le syndicat des eaux.

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Considérant le projet d'extension de la zone d'activités du Hâte du Vernoy sur un secteur déjà destiné à l'activité économique dans le plan d'occupation des sols.

Considérant qu'il convient de modifier le zonage pour une ouverture partielle à l'urbanisation de la parcelle D 1105 au Vernoy à Toucy par le passage d'une zone IINA à une zone IINAA.

Considérant qu'il convient de modifier le zonage pour une ouverture à l'urbanisation des parcelles D 1123 et D 1028 au Vernoy à Toucy par le passage d'une zone IINA à une

MAIRIE DE TOUCY

zone IINAA.

Considérant qu'il convient de lever les emplacements réservés 26 et 27 du Plan d'Occupation des Sols de Toucy, prévus pour la desserte des zones d'activités et qui ne correspondent pas au plan d'aménagement de zone suite à l'ouverture à l'urbanisation des parcelles D 1123 et D 1028.

Considérant le transfert de la compétence urbanisme (élaboration d'un document communautaire faisant la synthèse des POS, PLU et cartes communales des communes membres) par arrêté préfectoral N° PREF/DCDD/2006/0 344 du 27 juillet 2006 portant modification des statuts de la communauté de communes du Toucycois.

Après débat,

Le conseil municipal,

VOTE, à l'unanimité, pour la modification du POS consistant à :

- l'ouverture partielle à l'urbanisation de la parcelle D 1105 au Vernoy à Toucy par le passage d'une zone IINA à une zone IINAA.
- l'ouverture à l'urbanisation des parcelles D 1123 et D 1028 au Vernoy à Toucy par le passage d'une zone IINA à une zone IINAA.
- la levée des emplacements réservés 26 et 27 du Plan d'Occupation des Sols de Toucy, prévus pour la desserte des zones d'activités et qui ne correspondent pas au plan d'aménagement de zone suite à l'ouverture à l'urbanisation des parcelles D 1123 et D 1028.

CHARGE la communauté de communes Coeur de Puisaye pour procéder à la modification du POS de Toucy.

ALIENATION D'UNE PORTION DE CHEMIN RURAL AU LIEUDIT "LES BRECHOTS"

La délibération du 30 mai 2012 prévoit l'aliénation d'une portion de chemin au lieudit "Les Bréchots" d'une surface approximative de 13 M².

L'enquête publique a été réalisée et l'avis des Domaines a été sollicité. Toutefois, le montant de cette estimation semble erroné ainsi que la surface aliénée. Par conséquent la délibération est reportée au prochain conseil après contrôle de la surface et nouvel avis des Domaines.

CAMPING MUNICIPAL : GERANCE - (DE 2013 03)

Suite à l'expiration du contrat de gérance du camping municipal de Toucy au 31 décembre 2012 et à la consultation, mise en ligne sur le site de la ville et la plateforme des marchés publics le 11 décembre 2012, pour appel à candidatures d'un nouveau contrat de gérance du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2016.

Le Conseil Municipal,

Après délibération,

DECIDE, à l'unanimité, de confier de nouveau l'exploitation du camping municipal à Mme Michèle SHULTZ pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2013.

ADOpte le contrat de gérance qui sera annexé à la présente.

MAIRIE DE TOUCY**RESTAURATION SCOLAIRE : CONTRAT D'ANALYSES MICROBIOLOGIQUES - (DE 2013 04)**

Suite aux contrôles des restaurations scolaires par l'inspection de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (Pôle Alimentation) et leur demande de contrôles sanitaires.

Après recherche d'un prestataire compétent.

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE la signature d'un contrat avec le Laboratoire Départemental d'Analyses et de Conseil de la Nièvre pour des contrôles trimestriels d'analyses microbiologiques des aliments des restaurations scolaires de la maternelle et de la primaire et des tests de surface.

Ces contrôles consisteront en l'analyse d'un produit congelé (produit cuit ou produit cru) et de prélèvements de surface.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat.

Ces contrôles représenteront une dépense approximative de 900 € par an.

RACCORDEMENT DU GAZ A LA PERCEPTION : TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES - (DE 2013 05)

Considérant la nécessité de changer la chaudière fuel de la perception et après avoir opté pour un mode de chauffage au gaz.

Marcel ROBIN présente le devis de DALKIA pour les travaux supplémentaires.

Des précisions devront être apportées pour dissocier les travaux du presbytère et de la perception.

Après exposé de Marcel ROBIN, Adjoint aux travaux, à savoir la prise en charge de la chaudière gaz par DALKIA dans le cadre du contrat d'entretien et de travaux supplémentaires à la charge de la commune pour le raccordement au gaz de ville.

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE le devis de DALKIA pour les travaux supplémentaires de raccordement au gaz de la perception pour un montant HT de 4 105.05 €.

Ces travaux seront imputés en section d'investissement.

PARTICIPATION FRAIS TRANSPORTS SCOLAIRES - (DE 2013 06)

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la répartition des contributions aux charges de fonctionnement 2012/2013 du Syndicat Intercommunal des Collège et Lycée de Toucy et de la liste des participations de chacune des communes concernées, établissant le calcul des frais de gestion du Syndicat, inscrits au budget 2013.

Compte tenu des élèves inscrits de notre commune durant la présente année scolaire 2012/2013, la participation totale de notre commune s'élève à 4 391,90 € soit :

- 2 777,28 € pour 66 élèves transportés tous établissements confondus,
- 1 614,62 € pour 133 élèves scolarisés au collège de Toucy.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

MAIRIE DE TOUCY

INSCRIT la dépense correspondante au budget.

DEMANDE D'ACQUISITION D'UN TERRAIN COMMUNAL PAR UN ADMINISTRÉ :

Franck CARRASCO ne prend part, ni au débat, ni au vote.

Les membres du conseil, après délibération, votent à l'unanimité le refus de vendre cette parcelle.

AUTRES QUESTIONS :

Rythmes scolaires : des concertations et réunions sont envisagées avec les enseignants, les conseils d'écoles, le centre de loisirs, l'école de musique...etc

La décision d'appliquer ou non les nouveaux rythmes scolaires à la prochaine rentrée scolaire doit être prise au plus tard le 31 mars 2013.

Le Maire donne les comptes-rendus des différents conseils communautaires :

- 3 décembre 2012 à Diges
- 17 décembre 2012 à Toucy
- 21 janvier 2013 à Mézilles avec la nouvelle communauté de communes Cœur de Puisaye
- 29 janvier 2013 à Saint Fargeau.

Ensuite le Maire fait lecture des prochaines réunions et manifestations :

- | | |
|---|--|
| • Vendredi 1 ^{er} février 2013 | 18 h 30 AG Amicale des employés territoriaux.
19 h 00 réunion sur l'éolien salle aux Grains |
| • Samedi 2 février 2013 | 19 h 30 Soirée choucroute salle polyvalente organisée par le Comité de Jumelage Toucy Kusel. |
| • Lundi 11 février 2013 | Conseil Communautaire Cœur de Puisaye à Bléneau. |
| • Lundi 25 février 2013 | 18 h 00 Commission finances. |
| • Mercredi 27 février 2013 | 20 h 30 Conseil Municipal. |

DELIBERATIONS TRANSMISES AU CONTROLE DE LEGALITE :

TRAVAUX VOIRIE CHEMIN PIETONNIER DE_2013_01

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE_2013_02

CAMPING MUNICIPAL : GERANCE DE_2013_03

RESTAURATION SCOLAIRE : CONTRAT D'ANALYSES

MICROBIOLOGIQUES DE_2013_04

RACCORDEMENT DU GAZ A LA PERCEPTION : TRAVAUX

SUPPLEMENTAIRES DE_2013_05

PARTICIP FRAIS TRANSPORTS SCOLAIRES DE_2013_06